Communes forestières
Auvergne-Rhône-Alpes



Forêts locales, intérêt général

Rapport d'activités et de gestion 2025

Chers élus, chers collègues,

Cette année marque la fin d'un mandat et le début d'un nouveau. A cette occasion, je tiens à vous remercier pour votre implication au sein de notre association et pour les nombreux projets que vous portez en faveur de la forêt et de la filière forêt-bois. L'année 2026 aura été marquée par des épisodes climatiques particulièrement intenses, entre vagues de chaleur et incendies. Dans la Drôme notamment où plus de 4 000 ha de forêts ont brûlé. Au nom de Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes, je tiens à réaffirmer tout notre soutien aux pompiers, aux sinistrés, ainsi qu'aux familles meurtries mais aussi, endeuillées, sans oublier nos collègues maires et élus, souvent bien seuls dans le cœur de cette crise. Ces événements ont aussi mis en lumière la solidarité entre habitants, collectivités et pouvoirs publics. Cette solidarité nous rappelle combien notre capacité à agir ensemble fait la force de notre réseau.

Vous êtes engagés pour la forêt et le bois dans vos territoires. Ensemble, nous veillons à ce que les forêts et la filière forêt-bois trouvent pleinement leur place dans les politiques publiques. Notre réseau porte la voix et les intérêts des collectivités auprès des instances et partenaires, tout en affirmant le rôle central de l'élu local dans les décisions qui concernent la forêt et le bois sur son territoire.

Cette année, marque également le renouvellement de nos instances. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs qui rejoindront prochainement notre union régionale, et remercie chaleureusement celles et ceux qui se sont engagés à nos côtés au cours de cette mandature.

Une nouvelle page s'ouvre désormais. Il nous appartient, avec les nouveaux élus, de poursuivre le travail engagé, mais aussi de définir collectivement les priorités qui guideront notre action pour les six prochaines années. Je sais pouvoir compter sur l'expérience des uns, le regard nouveau des autres, l'engagement de tous pour continuer à faire vivre notre réseau.
Je vous souhaite à toutes et tous une nouvelle mandature riche en échanges, en projets et en réussites collectives.

Bien à tous,

Alain Meunier
Président



Rédaction : Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes
Photos : © Communes forestières ou mentionné

Sommaire

Éditorial 2

4 Notre réseau

Notre fonctionnement 10

13 Revue de projets

THÈME 1 Former et informer sur les sujets forêt bois

THÈME 2 Gérer le risque forestier et la mise en oeuvre du débroussaillement

THÈME 3 Forêts pédagogiques, « Dans 1 000 communes la forêt fait école »

THÈME 4 Mener une concertation territoriale pour l'adaptation aux changements climatiques

THÈME 5 Améliorer l'accès aux massifs forestiers en veillant à la desserte forrestière

THÈME 6 Approvisionner la filière locale en structurant la commercialisation des bois

THÈME 7 Améliorer le foncier forestier pour favoriser la gestion durable des massifs forestiers

THÈME 8 Veiller à l'équilibre sylvo-cynégétique

THÈME 9 Renforcer les trames de vieux bois

THÈME 10 Participer à la transition énergétique par le recours au bois énergie

THÈME 11 Promouvoir le bois local dans la construction

THÈME 12 Participer aux politiques forestières de montagne

THÈME 13 Animer un réseau d'acteurs avec la relance du réseau régional des territoires forestiers

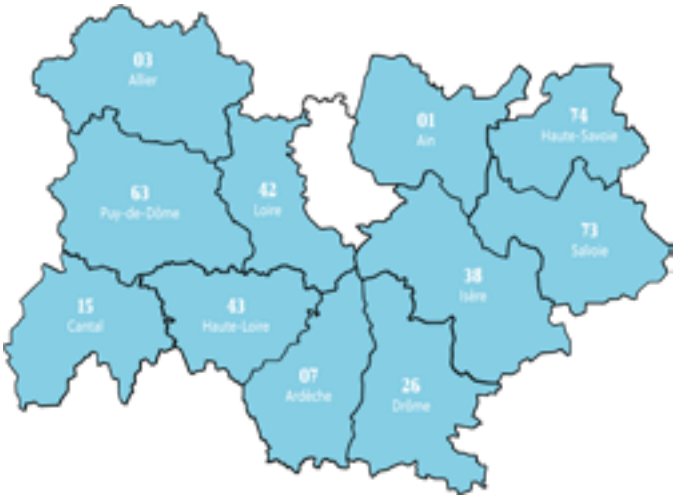
Communication 39

42 Adhésions



Notre réseau

Les président·e·s des associations départementales en 2025



Associations départementales rattachées à l'Union régionale Auvergne-Rhône-Alpes

Ain
Patrick **Chaize**, *Sénateur de l'Ain*

Allier
Michel **Guicherd**, *Maire d'Arfeuilles*

Ardèche
Bernadette **Roche**, *Conseillère départementale de l'Ardèche*

Cantal
Jean-Marc **Boudou**, *Maire de Vedrines-Saint-Loup*

Drôme
Eric **Belvaux**, *Adjoint à Die*

Isère
Guy **Charron**, *Adjoint à Lans-en-Vercors*

Loire
René **Murat**, *Adjoint à Saint-Bonnet des Quarts*

Haute-Loire
Michel **Clémensat**, *Maire de Chassignolles*

Puy-de-Dôme
Dominique **Jarlier**, *Maire de Rochefort-Montagne*

Savoie
Georges **Communal**, *Maire d'Arvillard*

Haute-Savoie
Loïc **Hervé**, *Sénateur de la Haute-Savoie et Conseiller municipal de Marnaz*

1 Union régionale

11 associations départementales

996 adhérents

dont

930 communes

42 EPCI

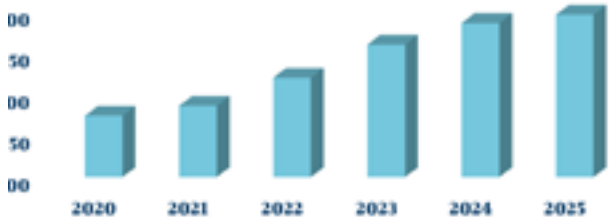
24 autres

(départements, PNR, SMGF, etc.)





Cotisations totales auprès des adhérents en AURA	227 712 €
Dont remontées de cotisations à COFOR France	51 740 €
Dont abonnement à la revue COFOR France	13 055 €
Dont remontées de cotisations à l'Union régionale	22 966 €
Dont part restante aux associations départementales	139 951 €



Un réseau d'élus, une force de proposition

Depuis 30 ans, Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes accompagne les élus dans leurs responsabilités et mettent en œuvre les actions nécessaires pour valoriser et positionner la forêt et le bois au cœur du développement local. Elle s'appuie sur un réseau de 11 associations départementales avec près de 1 000 adhérents.
Au sein du réseau de Communes forestières, vous trouverez les soutiens nécessaires à la mise en œuvre des politiques forêt-bois que vous souhaitez engager.

Nos actions

Fédérer, **représenter et faire valoir vos intérêts** auprès des pouvoirs publics et des partenaires de la filière forêt-bois. Nous portons votre voix dans les instances locales, régionales et nationales pour l'élaboration des politiques publiques forestières et la structuration de la filière bois.
Conseiller et sensibiliser aux thématiques forestières rencontrées dans l'exercice de votre mandat, notamment en tant que propriétaires de forêts communales, d'aménageurs du territoire, de maîtres d'ouvrage de bâtiments, de responsables de la sécurité.
Accompagner dans la mise en œuvre de vos projets communaux, de la méthodologie à l'ingénierie technique et financière, grâce à l'appui d'une équipe pluridisciplinaire.
Former pour faciliter la prise de décision. Nous mettons en place des sessions proches de chez vous sur des thématiques qui vous concernent et vous informons avec les revues et lettres périodiques, le site internet et les réseaux sociaux.

Fonctions au sein de l'Union régionale en 2025

Président :
Alain Meunier (Trésorier Cofor Isère), Maire de Porte-de-Bonnevaux ;
1er Vice-président :
Dominique Jarlier (Président Cofor Puy-de-Dôme), Maire de Rochefort-Montagne ;

2nd Vice-président :
Jean-Marc Boudou (Président Cofor Cantal), Maire de Védrine-Saint-Loup ;

3ème Vice-président :
André Vairetto (Vice-président Cofor Savoie), Maire de Notre-Dame-des-Millières, Conseiller Départemental de la Savoie, Conseiller Communautaire de l'Agglomération Arlysère ;

Secrétaire :
Patrick Chaize (Président Cofor Ain), Sénateur de l'Ain ;

Trésorier :
Alain Féougier (décédé fin 2025), Conseiller municipal à Saint-Michel de Boulogne.

ÉQUIPE ACTUELLE



Lucile **Savagner**
Directrice



Guillaume **David**
Directeur Adjoint
Référent foncier



Stéphanie **Coonghe**
Directrice des ressources humaines et de l'administration



Audrey **Ciantar**
Coordinatrice des financements



Manon **Paolucci**
Chargée de projets communication et pédagogie



Constance **Le Lay**
Référente formation
Coréférente risques
Chargée de mission Drôme



Wilfried **Tissot**
Référent bois énergie transition énergétique



Maxime **Chaussinand**
Chargé de projet "Faune habitat 3 Vallées"
Référent équilibre sylvo-cynégétique



Fabien **Lamy**
Référent bois construction
Chargé de mission Cantal



Marie **Solere-Mischler**
Référente bois construction
Chargée de mission Loire



Nina **Bonche**
Chargée de mission pour la forêt de montagne des Alpes



Florine **Dumay**
Chargée de mission Ain et Rhône



Clémence **Magnaud**
Chargée de mission Allier et Puy-de-Dôme



Mathieu **Soares**
Chargé de mission Ardèche
Coréférent risques



Anaelle **Fayolle**
Chargée de mission Isère



Cécile **Martin**
Chargée de mission Haute-Loire



Lucile **Buisson**
Chargée de mission Savoie



Jessica **Masson**
Chargée de mission de la Haute-Savoie



Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes

256 rue de la République
73000 CHAMBÉRY

aura@communesforestieres.org

Lucile **Savagner** - *Directrice*
06 62 36 99 25 | lucile.savagner@communesforestieres.org

Guillaume **David** - *Directeur adjoint et référent foncier*
06 10 78 76 55| guillaume.david@communesforestieres.org

Stéphanie **Percevaux** - *Directrice des RH et de l'administration*
07 82 19 05 83 | stephanie.percevaux@communesforestieres.org

Audrey **Ciantar** - *Coordinatrice des financements*
07 64 40 02 99 | audrey.ciantar@communesforestieres.org

Manon **Paolucci** - *Chargée de projets communication et pédagogie*
06 59 24 69 73 | manon.paolucci@communesforestieres.org

Wilfried **Tissot** - *Référent bois énergie et transition énergétique*
07 77 38 47 94 | wilfried.tissot@communesforestieres.org

Nina **Bonche** - *Chargée de mission pour la forêt de montagne des Alpes*
06 62 10 64 09 | nina.bonche@communesforestieres.org

Maxime **Chaussinand** - *Chargé de mission "Faune habitat 3 Vallées" et référent équilibre sylvo-cynégétique*
06 98 36 22 58 | maxime.chaussinand@communesforestieres.org



Ain | Rhône

VisioBois
271 route de l'Alagnier
01110 CORMARANCHE-EN-BUGEY

Florine **Dumay** - *Chargée de mission Ain et Rhône*
06 65 24 69 16 | florine.dumay@communesforestieres.org



Allier | Cantal | Haute-Loire | Puy-de-Dôme

Maison de la forêt et du bois
10 allée des eaux et forêts
63370 LEMPDES

Clémence **Magnaud** - *Chargée de mission Allier et Puy-de-Dôme*
06 59 21 26 63 | clemence.magnaud@communesforestieres.org

Fabien **Lamy** - *Référent bois construction et chargé de mission Cantal*
06 65 20 07 25 | fabien.lamy@communesforestieres.org

Cécile **Martin** - *Chargée de mission Haute-Loire*
06 58 57 59 91| cecile.martin@communesforestieres.org



Ardèche

10 place Olivier de Serres
07200 AUBENAS

Mathieu **Soares** - *Chargé de mission Ardèche et coréférent risques*
06 08 01 06 74 | mathieu.soares@communesforestieres.org



Drôme

2 avenue Maurice Faure
26150 DIE

Constance **Le Lay** - *Référente formation, coréférente risques et chargée de mission Drôme*
06 46 41 45 18 | constance.le.lay@communesforestieres.org



Isère

1 Place Pasteur
38000 GRENOBLE

Anaelle **Fayolle** - *Chargée de mission Isère*
07 67 40 30 20 | isere@communesforestieres.org



Loire

256, rue de la République
73000 CHAMBÉRY

Marie **Solere-Mischler** - *Chargée de mission Loire et référente bois construction*
06 67 80 28 82 | marie.solere.mischler@communesforestieres.org

---



Savoie

256, rue de la République
73000 CHAMBÉRY

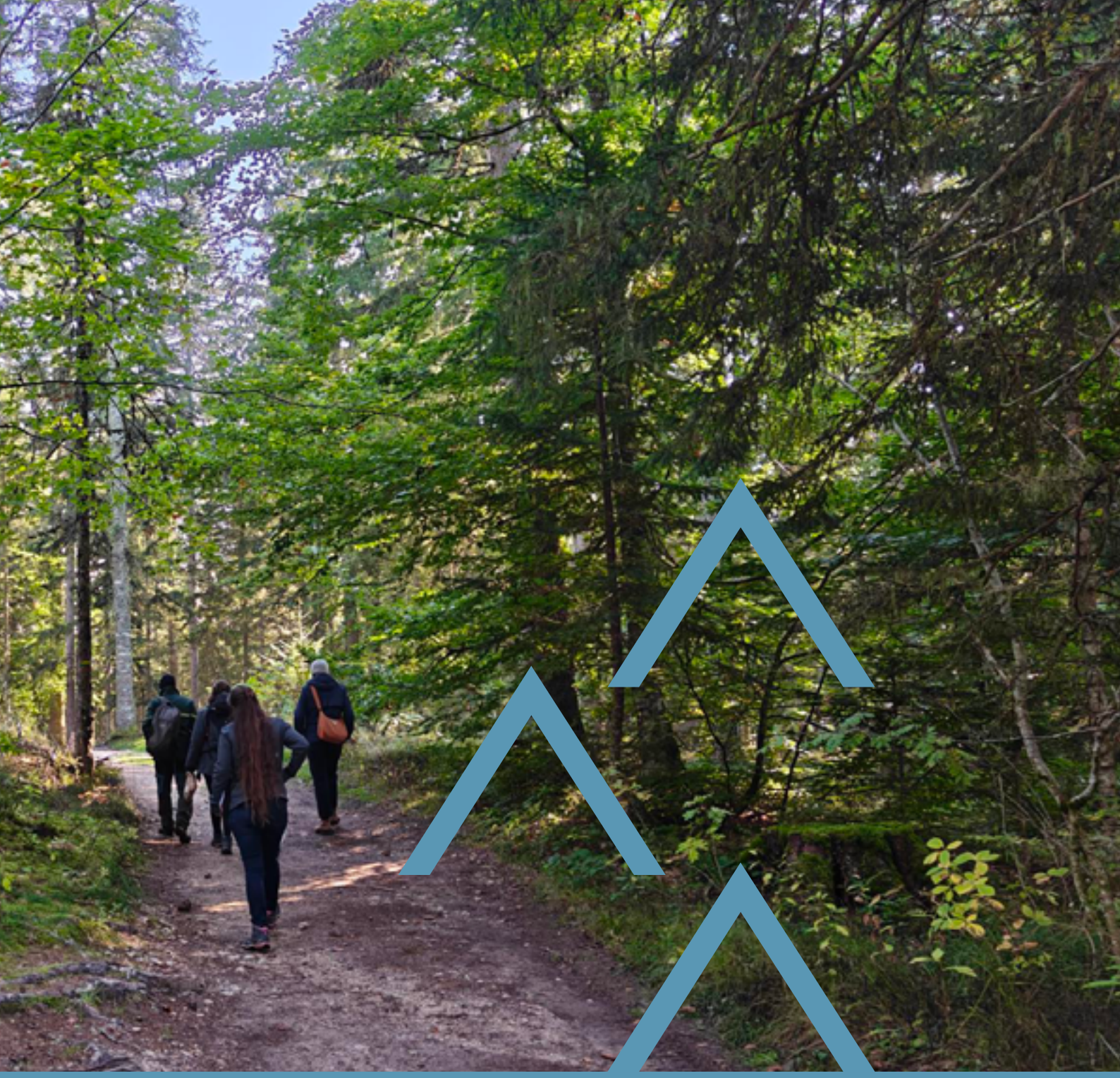
Lucile **Buisson** - *Chargée de mission Savoie*
06 22 92 06 50 | lucile.buisson@communesforestieres.org



Haute-Savoie

Chambre d'agriculture
52 avenue des îles
74000 ANNECY

Jessica **Masson** - *Chargée de mission Haute-Savoie*
06 27 24 94 59 | jessica.masson@communesforestieres.org



Notre fonctionnement

LES ACTIONS DE COMMUNES FORESTIÈRES AUVERGNE-RHÔNE-ALPES EN 2025

16 PROJETS **32** CONVENTIONS

En 2025 l'Union régionale est maître d'ouvrage de **16 projets** faisant appel à **32 conventions** pour **726 465 € de subventions d'exploitation.**

En 2025 l'Union régionale a traité :

32 demandes de paiement de subventions (acomptes et soldes), 12 demandes de subvention déposées. Elle a également la gestion de 18 conventions de mise à disposition de personnel.

22 966 € de cotisations des associations départementales viennent conforter directement l'autofinancement nécessaire à l'Union régionale pour l'ingénierie de projets et l'appui aux associations départementales (gestion salariale et administrative entre autres).

Une participation de Communes forestières France constitue un apport complémentaire pour développer notre programme d'actions. Ces moyens alloués dans un esprit de réseau proviennent d'une enveloppe développement (part de la Taxe additionnelle sur le foncier non bâti déclaré boisé au cadastre perçue par Communes forestières France et redistribuée en régions), de dossiers nationaux déposés auprès du Ministère (Obligations Légales de Débroussaillement, Forêts pédagogiques, commercialisation des bois), et de plusieurs dossiers nationaux bénéficiant du soutien de l'interprofession Forest Bois Forêt.

Le réseau des Communes forestières en Auvergne-Rhône-Alpes s'appuie sur un groupement d'employeurs pour la mise à disposition d'une partie des salariés auprès des associations départementales et de l'Union régionale.

En 2025, l'Union régionale a commandé 295 353€ de mise à disposition de personnel au Groupement d'employeurs pour la réalisation des projets dont elle a la maîtrise d'ouvrage.

Bilan de mandature 2020-2026

Une nouvelle association départementale a rejoint le réseau : la Loire.

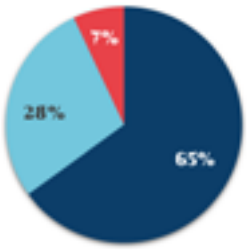
Le nombre d'adhérents a augmenté de 122 entre 2020 et 2025.

18 % des adhérents sont membres du réseau national des Communes forestières, ce qui classe notre région en deuxième position nationale, juste derrière la Bourgogne-Franche-Comté.

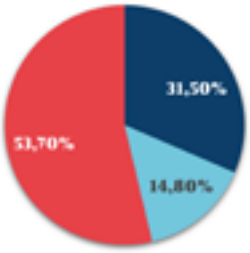
2025 | EN CHIFFRES

	Groupement d'employeurs	Union régionale
Salariés	9	8,1
RESULTAT 2025	0 €	-46 190 €

Groupement d'employeurs
486 410 € de charges

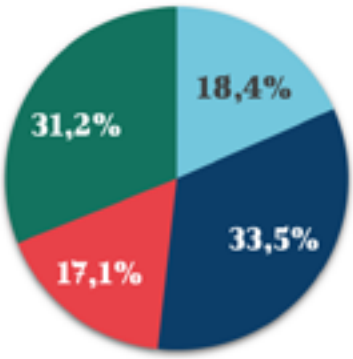


Union régionale
1 057 177 € de charges



- dont rémunération des personnels
- dont charges sociales, taxes, provisions
- dont autres achats et charges externes

725 465.13€ de subventions d'exploitation en 2025



- État (FNADT, DRAAF, ADEME)
- Région
- Europe
- Fonds privés (FBF, IFFC, Communes forestières France)

En 2025, l'Union régionale bénéficiait d'une capacité de financement à court terme composée d'un crédit court terme de 180 000 € et d'une autorisation de découvert de 40 000 €.

CRÉDIT AGRICOLE

L'Union régionale représente et défend les intérêts de ses adhérents au niveau européen, national, régional et sur les massifs dans les instances suivantes :

Commissions régionales de la forêt communale et comités des ventes
Réunions de l'interprofession (AG, CA et groupes approvisionnement, pédagogie de la récolte, formation au changement climatique, desserte)
Commission régionale bois énergie (membre)
Commission régionale forêt bois (CRFB)
Groupe Régional forêt et Changement climatique et son sous-groupe Risque Incendie
Comité paritaire équilibre sylvo-cynégétique
Comité Régional Biodiversité
Comité Régional Scolyte
Comité de pilotage régional sur le foncier
Membre et contributeur du plan régional tempête
Pilotage de fiches actions du Programme régional forêt bois PRFB
Membre du jury de sélection des architectes retenus au cluster SANA
Membre du comité de sélection du prix régional de la construction bois
Partenaire du pacte Bois et biosourcés
Implication auprès des Cofor Massif Central (CA, AG et travaux opérationnels)
Animateur du groupe forêt du Comité de Massif des Alpes
Membre du CA de PEFC AURA
Implication dans les associations de certification de massif (Bois des Alpes et Bois des Territoires du Massif central)

Nos adhésions 2025

FIBOIS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES · PEFC · GARDIEN DE L'ÉQUILIBRE FORESTIER · Bois des Territoires du Massif Central · Bois des Alpes · Communes forestières Massif Central · ville & aménagement durable · CRAIG centre régional auvergne-rhône-alpes de l'information géographique



Revue de projets

THÈME 1
FORMER ET INFORMER
sur les sujets forêt bois

Référents : *votre chargé.e de mission départemental appuyé.e par Constance LE LAY*

Communes forestières propose une formation continue à l'ensemble des élus tout au long de leur mandat municipal, en assurant une montée en compétence progressive sur les sujets forestiers. En 2025, ce cycle de formation a touché à sa fin, avec la dispense de formations techniques, sur les sujets d'actualité des territoires.

Avec le soutien de

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Institut de formation forestière communale

LE PROGRAMME EN 2025 :

178 élus au total

5 Webinaires avec 54 participants

13 Formations avec 124 stagiaires

L'action de Communes forestières sur la formation des élus est répartie en trois axes principaux :

Sessions de formation : Dispensées en présentiel, ces temps de formations sont organisés en réponse aux besoins exprimés par les territoires, les actualités du milieu forestier, ainsi que les attentes des élus. Elles sont gratuites et ouvertes aux conseillers municipaux, communautaires et aux agents.
Webinaires : Ces formats plus courts et plus accessibles sont organisés autour des grandes thématiques du milieu forestier : construction bois, foncier, équilibre forêt-gibier, bois énergie, changement climatique, etc. Accessibles gratuitement pour les élus et techniciens, ces webinaires sont organisés sur deux créneaux horaires, entre midi et deux et en début de soirée pour convenir aux contraintes horaires de tous.
Certification qualité : L'Union régionale est certifiée Qualiopi, garantissant une amélioration continue des contenus et une coordination efficace.

Exemple de déploiement - Drôme

En avril 2025, 17 élus du secteur de la vallée de la Drôme se sont réunis autour d'une formation sur la forêt et le changement climatique. Depuis le début du mandat, les impacts du changement climatique sur le département sont de plus en plus palpables, notamment pour les élus locaux qui ont une vision d'ensemble des problématiques rencontrées. Après plusieurs étés marqués par des incidents climatiques importants (feu de Romeyer, orage de grêle à Saillans, etc.) les élus locaux ont manifesté la nécessité de comprendre les effets du changement climatique, et par extension de ces événements, sur la forêt locale.
Cette formation a ainsi été l'occasion de donner des clefs de compréhension des conséquences du changement climatique sur la vie des arbres, mais également d'étudier les outils à portée des élus locaux pour constituer une forêt plus résiliente.



Livrables



Supports de présentation des formations : Diapositives et documents utilisés pendant les formations.

Modèles de documents : Synthèse des activités et résultats des formations.

Bilan de mandature 2020-2026

Action structurante du réseau de Communes forestières, la formation des élus a poursuivi son cours pendant le mandat 2020-2026, avec des adaptations aux nouvelles demandes des élus, que ce soit en matière de thématiques ou d'organisation et de programmation. Le début du mandat en a été un exemple avec la période du COVID au cours de laquelle notre offre de webinaires a été développée, de manière à garantir un accès à la formation pour les nouveaux élus. Devant le bon fonctionnement de ce nouveau mode de réunion, le format webinaire a été adopté par les Communes forestières et a continué à être proposé au long du mandat.
Si l'accès à la formation est un élément important pour l'association des Communes forestières, leur qualité l'est tout autant : c'est pourquoi, dès le début du mandat, une démarche a été entamée afin d'obtenir la certification Qualopi. Le certificat a été obtenu fin 2021 et renouvelé en 2024. Cette certification est la preuve de l'engagement du réseau dans une démarche d'accessibilité et d'amélioration continue des formations proposées aux élus.
Enfin, les programmes de formations proposés s'adaptent aux évolutions des paysages forestiers ainsi qu'aux préoccupations des élus ; c'est de cette manière qu'un module sur la forêt et le changement climatique a, par exemple, progressivement été intégré dans les programmes de formation proposés aux collectivités.

Des outils pour accompagner les élus

Agenda
des formations



Agenda des formations

Replay des webinaires

Fiche thématique : formation des élus

Pour accéder à la page internet de la thématique

THÈME 2
GÉRER LE RISQUE FORESTIER ET LA MISE EN ŒUVRE DU DÉBROUSSAILLEMENT

Référents : *votre chargé.e de mission départemental appuyé.e par Constance LE LAY et Mathieu SOARES*

Depuis 2022, Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes enrichit ses actions en matière de défense des forêts contre les incendies (DFCI) pour faire face à la diversité des risques et au réchauffement climatique dans la région.
En trois ans, l'association a adapté ses actions pour répondre aux besoins des élus locaux : de la sensibilisation face au risque à l'appui à la mise en œuvre des Obligations Légales de Débroussaillement (OLD).
En 2025, cet accompagnement s'est traduit en trois programmes : sensibiliser, former et informer les élus face au risque ; intégrer le risque et la forêt dans les documents d'urbanisme ; appui des collectivités sur la mise en œuvre des OLD.

Avec le soutien de

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT, ET DE LA PRÉVENTION DES RISQUES

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

LE PROGRAMME EN 2025 :

Dossiers	Nb de formations ou réunions d'information	Nb d'élus et agents sensibilisés/formés
MTE	9	159
DRAAF	5	70
DREAL	5	44

310 élus sensibilisés, sous plusieurs formes

5 plans de débroussaillement réalisés

Chaque département a bénéficié *a minima* d'une formation ou réunion d'information, ainsi que d'un accompagnement dans la mise en place de sa politique DFCI.
Les nouvelles formations ont rencontré un certain succès.
La permanence téléphonique poursuit son développement et s'ouvre à de nouveaux départements. En parallèle, les questions posées et réponses apportées touchent à des sujets de plus en plus techniques, en lien avec les services de l'Etat.
L'activité s'est également traduite par :
> 2 interventions en Conseil communautaire ;
> 50 réponses techniques apportées aux mairies sur le débroussaillement, dont 24 dans le cadre de la permanence téléphonique ;
> 5 plans de débroussaillement réalisés en Ardèche, Drôme, Isère et Loire ;
> 30 participations aux réunions de concertation (OLD, PDPFCI, etc.) en département ;
> 3 réunions publiques organisées.

Exemple de déploiement - Haute-Loire

Face à l'évolution climatique, la Haute-Loire se positionne comme un nouveau territoire de feu. Pour anticiper ce changement, l'État et les collectivités locales se mobilisent pour adapter l'arsenal réglementaire et proposer un classement en massif à risque.
L'association a mobilisé les acteurs locaux pour proposer des ajustements adaptés au contexte local, aboutissant à une contribution commune, une réunion de concertation (Association des Maires de France, Sapeurs-Pompiers, ONF, État) et une formation sur l'intégration du risque dans les documents d'urbanisme.
L'objectif est de faire évoluer la réglementation en plaçant les élus au cœur du dispositif, pour une réponse publique mieux adaptée aux spécificités du territoire.



∧ Réunion information "rôle de l'élu face au risque incendie" 26.02.2025 - Puy-en-Velay

Livrables

Maquette de sensibilisation aux OLD créée et mise en oeuvre.
2 nouveaux **supports de formation** (urbanisme et poursuites administratives).
Appui à l'organisation de réunions publiques d'information.
4 **modules dédiés à la DFCI** dispensés en département.
Création d'une **formation participative** "intégrer le risque forestier dans les documents d'urbanisme".
Cas technique sur le classement DFCI pour les communes concernées, à destination des maires.
4 **cas techniques** à destination des territoires classés à risque feu de forêt.
5 **supports de sensibilisation** personnalisés à l'échelle de massifs (Loire et Isère).
5 **ateliers/formation** sur l'urbanisme.
Livret de sensibilisation DFCI pour les territoires classés.
1 **catalogue d'initiatives** "Forêt et risques".



Bilan de mandature 2020-2026

La montée en puissance de la DFCI dans ce mandat illustre la capacité d'adaptation permanente de notre réseau aux réalités des collectivités adhérentes. Les feux de forêt de 2021 et 2022 ont amené des changements d'ampleur dans le mandat des maires confrontés à un risque en augmentation. Le législateur et le gouvernement leur ont donné plus de pouvoirs, plus de responsabilités. L'association des Communes forestières a suivi ce mouvement en initiant plusieurs programmes.
Pleinement intégrés au réseau risque national, les élus et salariés ont bénéficié de l'expérience des territoires historiquement exposés au risque incendie de forêt, tout en tenant compte de la diversité du territoire régional, pour proposer des solutions adaptées. Grâce au volontarisme du conseil d'administration, nous proposons aujourd'hui à chaque commune, un panel d'actions complet pour appréhender les conséquences très concrètes du changement climatique.
Cette dernière année de mandat a également permis de travailler la notion de risque de manière plus étendue, en s'intéressant aux autres risques forestiers et aux solutions disponibles pour en tenir compte dans l'aménagement du territoire.

Des outils pour accompagner les élus

Site internet

Foire aux questions



Une foire aux questions sur notre site internet : l'essentiel de la réglementation, les fiches pratiques et les enregistrements de webinaires.
Permanence téléphonique : désormais, la permanence téléphonique est assurée toute l'année, sur tous les départements classés.
Kit pour les élus des territoires classés à risque, avec des modèles de documents, un cas technique, des fiches de contrôle débroussaillement etc.
Catalogue d'initiatives locales : pour partager les bonnes idées des départements dans la prévention des risques forestiers.

Pour accéder à la page internet de la thématique

THÈME 3
FORÊTS PÉDAGOGIQUES
« Dans 1 000 communes, la forêt fait école »

Référents : *votre chargé.e de mission départemental appuyé.e par Manon PAOLUCCI*

Depuis 2019, Communes forestières France développe le programme « Dans 1 000 communes, la forêt fait école ». Cette initiative, portée notamment par les Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes en région, confie à des enfants ou à des jeunes (élèves ou membres de conseils municipaux de jeunes) la participation à la gestion d'une parcelle de forêt communale. L'objectif est de les rendre acteurs de la forêt de demain en les sensibilisant concrètement à la gestion durable, à la multifonctionnalité de l'écosystème et au rôle des élus locaux dans la préservation des forêts de demain.

LE PROGRAMME EN 2025 :

28 Forêts pédagogiques

+ de 2 300 personnes sensibilisées
depuis le début du programme

+ de 45 actions réalisées
(interventions en classe, sorties en forêt, visites d'entreprises...)

Avec le soutien de

Ce programme permet de faire découvrir aux enfants la multifonctionnalité de la forêt et de les former aux pratiques de gestion durable. Le but est de faire de chaque enfant un acteur conscient, capable de comprendre l'importance de la forêt pour son territoire tout en s'engageant concrètement dans la vie de sa propre « Forêt pédagogique ».
Les objectifs principaux sont :
> Découvrir les multiples rôles de la forêt ;
> Tisser des liens directs avec les acteurs locaux ;
> Comprendre l'importance de la forêt dans le territoire ;
> Responsabiliser les élèves grâce à la gestion d'une parcelle ;
> Aborder les grands enjeux forestiers ;
> Former de jeunes citoyens engagés.

En 2025, le programme a touché 30 communes en Auvergne-Rhône-Alpes avec 28 Forêts pédagogiques et sensibilisé près de 2 300 personnes grâce à plus de 45 actions éducatives menées.



Exemple de déploiement - Isère et Savoie

Une centaine d'enfants, issus des écoles de Lans-en-Vercors (Isère), Entremont-le-Vieux et Saint-Pierre-d'Entremont (Savoie), se sont réunis le 16 octobre dans la forêt communale de Lans-en-Vercors pour une journée d'échanges et d'activités autour de leurs Forêts pédagogiques.
Du CP au CM2, les élèves ont partagé leurs connaissances et exploré leur environnement à travers des ateliers ludiques et créatifs : dessin de leur forêt, reconnaissance des essences d'arbres, énigmes et quizz.
En collaboration avec l'Office national des forêts, cette rencontre a permis de créer un lien unique entre les trois Forêts pédagogiques, tout en sensibilisant les enfants à la gestion durable et au rôle de l'élu forestier.

Livrables

Outils de communication : Panneaux pédagogiques, affiches, site internet, roll up, bâches, oriflammes et fléchage en bois.

Outils méthodologiques : Padlet régional avec carte interactive et fiches pédagogiques.



∧ *Padlet régional*

Bilan de mandature 2020-2026

Né en 2019 au niveau national, le programme s'est implanté en Auvergne-Rhône-Alpes en 2020, grâce à l'implication forte des élus et des écoles.

2021 : Inauguration des 3 premières forêts pédagogiques. Création des premiers outils d'illustration des plans d'aménagement.
2022 : 20 Forêts pédagogiques dans 21 communes.
2023 : 22 Forêts pédagogiques réparties dans 23 communes.
2024 : 24 forêts pédagogiques dans 26 communes.
2025 : Le réseau atteint 28 Forêts pédagogiques déployées au sein de 30 communes.

En cinq ans, le programme a ancré l'initiative dans 30 communes de la région, transformant progressivement la gestion forestière en un outil pédagogique concret pour les élèves.

Des outils pour accompagner les élus

Replay

Webinaire



Padlet Régional qui centralise les informations et les supports.

Replay webinaire et témoignage d'élu.

Site internet dédié aux ressources et actualités du programme.

Pour accéder à la page internet de la thématique

THÈME 4
MENER UNE CONCERTATION TERRITORIALE
Pour l'adaptation aux changements climatiques (projet Pacte Forêt-Z)

Référents : *vos chargées de mission Puy-de-Dôme, Allier et Loire.*

Le projet PACTE Forêt-Z, conduit d'avril 2024 à décembre 2025, a expérimenté une démarche originale de dialogue territorial pour l'avenir des forêts du Livradois-Forez face au changement climatique. Arrivé à son terme, le projet a permis de travailler en co-construction une vision partagée de l'avenir de la forêt et de formaliser un engagement commun pour l'adaptation des pratiques sylvicoles et la biodiversité.

Avec le soutien de

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Consortium

AMBERT LIVRADOIS FOREZ
Thiers Dore et Montagne
Office National des Forêts
Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes
LPO Agir pour la biodiversité
UCFF Les Coopératives Forestières
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
CNPF

LE PROGRAMME EN 2025 :

9 partenaires

1 pacte co-rédigé et un comité de suivi annuel instauré

3 thématiques majeures validées adaptation des pratiques sylvicoles, préservation de la biodiversité et contribution de la filière bois au développement territorial.

4 vidéos de témoignages et de restitution produites pour documenter la démarche et les échanges

9 ateliers de concertation et un forum de restitution avec spectacle-débat



Inscrit dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt national « Démarches de concertation territoriale pour valoriser la multifonctionnalité des forêts », l'objectif du projet était de créer un espace de dialogue inédit, rassemblant des acteurs forestiers, des élus, des usagers, des associations environnementales et des habitants. Une réflexion a émergé des échanges : « Nos forêts, demain, face au changement climatique : interrogeons et adaptons nos pratiques pour des forêts vivantes, fonctionnelles et productives. »

La concertation, accompagnée par des spécialistes du dialogue territorial, a été menée en trois temps : entretiens préparatoires, groupes de travail géographiques, restitution. Elle a permis aux participants de partager leurs différentes visions de la forêt, de mieux se comprendre et de dépasser certaines divergences initiales. Les neuf partenaires ont réussi à articuler leurs positions autour d'une vision commune pour l'avenir de la forêt : adapter les pratiques sylvicoles, préserver la biodiversité et valoriser la filière bois, tout en garantissant des forêts « vivantes, fonctionnelles et productives ».

La concrétisation de 2025 réside dans la co-rédaction d'un PACTE, document formalisant les engagements communs des neuf structures. Cette feuille de route opérationnelle prévoit un comité de suivi annuel et un tableau de retour d'expériences pour assurer la pérennité du dialogue et l'adaptation continue des pratiques sur le terrain.

Livrables

Le PACTE (Feuille de route) : Document co-rédigé par les 9 partenaires, définissant les orientations stratégiques pour l'adaptation des forêts et les engagements communs de chaque structure.
Le rapport de synthèse : Bilan complet de la concertation, détaillant les propositions issues des ateliers, les enjeux identifiés et les recommandations pour la suite.
Vidéos de la démarche : Quatre productions audiovisuelles (témoignages, restitutions, focus sur le changement climatique, le territoire et les conflits d'usage) pour illustrer les échanges et partager l'expérience.
Compte-rendu des ateliers : Documentation des échanges menés au sein des deux groupes, servant de base à la co-construction des stratégies et permettant la réplicabilité de la démarche.





∧ Spectacle-débat pendant la restitution du projet 17.11.2025 - Thiers

Des outils pour accompagner les élus

Site
du projet



Accès aux ressources en ligne : mise à disposition du rapport de synthèse et du PACTE pour faciliter la prise de décision et l'information des collectivités. Le site du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez centralise l'ensemble des documents produits au cours de la démarche.

Vidéos de témoignages : les 4 vidéos produites offrent un moyen accessible de partager les enjeux et les témoignages avec les élus et le grand public.

Pour accéder au projet sur le site du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez

THÈME 5
AMELIORER L'ACCES AUX MASSIFS FORESTIERS
en veillant à la desserte forestière

Référents : *votre chargé.e de mission départemental appuyé.e par Guillaume David*

Communes forestières intervient notamment sur la question de la mobilisation des bois (accessibilité des massifs forestiers, création de nouvelles dessertes, déclaration préalable pour les chantiers forestiers), la réduction des conflits d'usage, et le développement d'outils pour préserver la voirie publique. En 2025, les actions ont ciblé plus particulièrement la levée des blocages partagés avec la filière sur la desserte et la voirie qu'ils soient d'ordre technique, politique ou de sécurité publique et qui peuvent relever de la compétence des collectivités.

LE PROGRAMME EN 2025 :

581 communes ont bénéficié d'un accompagnement ou d'outils dans le cadre du projet.

4 territoires ont été impliqués et animés avec le dispositif Mod'op

1 convention cadre entre FIBOIS et les COFOR AURA a été signée en mars 2025

Avec le soutien de

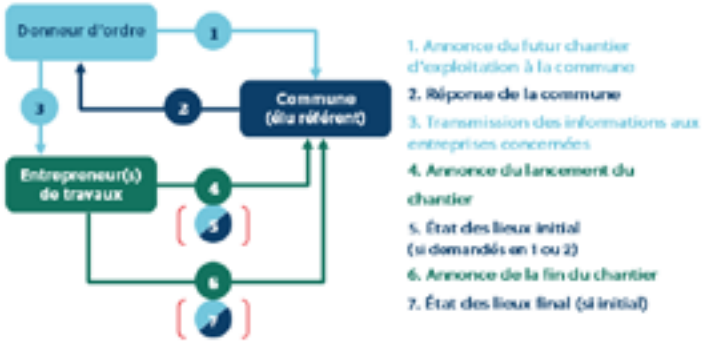
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

L'association régionale, en complément d'autres actions menées en local et portées par les associations départementales, ont mis en place les actions suivantes :

> Appui, conseil et accompagnement collectif aux communes : conseils sur les arrêtés de voirie, organisation de médiation entre collectivités et entreprises, suivi de la démarche "Forestiers engagés" et des autres groupes de travail généralement pilotés par le réseau Fibois.

> Accompagnement à la mise en place de "Modes opératoires" en partenariat avec Fibois, et plusieurs territoires dans le Cantal et en Haute-Loire ; veille à la cohérence globale des démarches engagées sur l'ensemble de la région.

> Développement d'un nouveau module sur la plateforme "Forêt en Règle" de Fibois. L'association des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes a proposé un module complémentaire pour faciliter la gestion de l'annuaire des élus référents et la transmission d'informations relatives aux chantiers d'exploitation sur leurs territoires. Ce dernier s'appuie sur les chartes de bonnes pratiques locales d'utilisation de la voirie forestière. Une convention technique a été signée entre Communes forestières et Fibois ; le cahier des charges a été finalisé en octobre pour une mise en oeuvre en 2026.



∧ Illustration de la procédure de Mode opératoire

> Proposer aux communes des panneaux explicatifs de chantiers pour les travaux et l'exploitation. Des panneaux sont proposés pour inciter les usagers de la voirie à en respecter l'usage forestier et rappeler aux intervenants en forêt de respecter le Mode opératoire. Par ailleurs, indépendamment des Modes opératoires et dans la continuité de 2024, nous avons mené une nouvelle campagne de commande de panneaux de chantiers d'exploitation en 2025 pour les communes expliquant l'enjeu des coupes de bois en forêt communale : « Ici, la Mairie s'engage... ».



∧ *Lans en Vercors*

Livrables

« Zoom spécial » de 3 pages sur l'utilisation de la desserte forestière dans la lettre d'information n°29 des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes.

Documents supports des Modes opératoires.

Convention technique Fibois et Communes forestières pour "Forêt en Règle".

Panneaux et bâches d'information.



Des outils pour accompagner les élus

Commande

Panneaux et bâches d'information



La procédure d'état des lieux voirie avant/après chantiers.

Charte de bonne pratique de l'exploitation forestière.

Modèle de délibération pour encadrer la circulation sur les voies de compétence communale.

Modèle de convention d'usage de dessertes forestières.

Les guides voirie et exploitation forestière.

Pour accéder à la page internet de la thématique

THÈME 6
APPROVISIONNER LA FILIERE LOCALE
en structurant la commercialisation des bois

Référents : *votre chargé.e de mission départemental appuyé.e par Lucile Savagner et Guillaume David*

Le projet cherche à développer l'engagement des communes dans des contrats en bois façonné et à accompagner les collectivités pour structurer l'approvisionnement des entreprises. Cela inclut la diffusion d'informations techniques, l'accompagnement et la mise en place de démarches pilotes. Le projet encourage également les démarches innovantes comme les plateformes de stockage et les groupements de commande aux Entreprises de Travaux Forestiers (ETF), avec des actions ensuite portées en local par les associations départementales.

LE PROGRAMME EN 2025 :

1 observatoire régional des ventes de bois

+4 % par rapport à 2024

40 % de bois vendu
en contrats d'approvisionnement

65 % des forêts des collectivités
certifiées PEFC

877 000 m³ vendus en 2025
issus des forêts des collectivités

Avec le soutien de

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

PRÉFÈTE DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

En 2025, la stratégie commerciale en forêt des collectivités a été définie et suivie avec l'Office national des forêts, grâce à trois comités régionaux et de nombreux échanges départementaux. Ces derniers ont porté sur des dossiers spécifiques, comme le suivi du *Label Chêne dans l'Allier* et la mise en place de contrats d'approvisionnement territorialisés en Cantal. En septembre, une rencontre régionale réunissant ONF, Communes forestières et Fédération nationale du bois a également été organisée pour harmoniser les enjeux.

Communes forestières est aussi mobilisée sur les certifications de gestion durable. L'année 2025 a vu la finalisation d'un projet d'approvisionnement FSC pour la cartonnerie La Rochette et la poursuite des travaux avec PEFC, marqués par la fusion des entités régionales en une structure nationale unique. Le taux de forêts certifiées atteint désormais 100% en forêt domaniale et 65% en forêt des collectivités et 6% en forêt privée.



Les problématiques des scolytes et des bois dépérissants ont par ailleurs fait l'objet d'échanges dédiés, à l'échelle régionale et dans plusieurs départements particulièrement touchés par les crises : Ain, Savoie, Haute-Savoie, Cantal. Les Communes forestières ont ainsi été parties prenantes de comités scolytes, de cellules de crise ou de groupes de travail, et ont proposé des temps de restitution lors de plusieurs assemblées générales dans les départements.

En complément, Communes forestières a participé aux temps forts de la filière et à plusieurs réunions avec les acteurs concernés par la mobilisation et la production de bois en région Auvergne-Rhône-Alpes : commission approvisionnement de Fibois AURA, réunion avec la coopérative CoForêt, commission régionale forêt-bois, etc. Communes forestières a aussi assuré un lien avec les travaux du groupe de travail « commercialisation » de Commnes forestières France.

Livrables

Observatoire des ventes publiques de bois : Mise à jour continue pour fournir des données actualisées.

Tableau Excel de comparaison des régimes de TVA : Outil pour faciliter l'appropriation des enjeux fiscaux liés aux contrats d'approvisionnement.

Contrats et accords : Développement de contrats tripartites et de groupements de commande aux ETF.

Bilan périodique des ventes par adjudication : Documentation et diffusion des résultats des ventes publiques de bois.

Communication : Publication de 2 articles en 2025 sur la commercialisation et les contrats.



Bilan de mandature 2020-2026

En forêts des collectivités, la part des bois vendus en contrats d'approvisionnement à des transformateurs locaux est passée de 24% en 2020 à 40% en 2025, en accord avec les stratégies nationales et régionales définies avec l'Office national des forêts.

4,97 millions de mètres cubes de bois vendus par les collectivités sur la période 2020-2025.

Des outils pour accompagner les élus

Depuis juin 2022, l'ensemble des ventes de bois organisées par l'ONF sur leur site de vente en ligne sont intégrées à un observatoire interactif développé par l'association des Communes forestières pour permettre aux élus de mieux suivre les marchés du bois. Sur notre site internet, vous pouvez retrouver un observatoire des ventes de bois réalisées pour la région. Il ne tient compte que des ventes en ligne (environ 60% des volumes), pas des autres types de vente tels que les contrats d'approvisionnement.



Fiche thématique et cas technique sur les contrats d'approvisionnement.

Bilan périodique des ventes par adjudication.

Observatoire régional des ventes automatisé et en ligne.

Guide du budget forestier communal.

Convention de groupement de commande aux ETF et modèles de délibérations.

Kit national de communication sur les contrats d'approvisionnement.

Pour accéder à la page internet de la thématique

THÈME 7
AMELIORER LE FONCIER FORESTIER
pour favoriser la gestion durable des massifs forestiers

Référents : *votre chargé.e de mission départemental appuyé.e par Guillaume David*

Le projet concerne l'amélioration de la gestion du foncier forestier en Auvergne-Rhône-Alpes. Face au morcellement de la propriété forestière, qui entrave une gestion durable et multifonctionnelle des massifs, ce projet se concentre sur l'identification et la résolution des obstacles juridiques, administratifs et techniques. L'objectif est de faciliter l'accès à la ressource bois et d'optimiser sa mobilisation, tout en renforçant la coordination entre les collectivités locales et les acteurs du territoire.
L'association s'organise avec des chargés de mission départementaux et régionaux, ainsi que des élus référents spécialisés dans le foncier. Nous proposons des outils et des accompagnements adaptés aux besoins des collectivités, tels que des guides sur les droits de préférence, les sections de communes, les biens sans maître, le regroupement de gestion et l'acquisition de parcelles forestières.

Avec le soutien de

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Interreg France – Italia ALCOTRA

PRÉFÈTE DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

Ainsi que plusieurs EPCI dans le cadre d'un Appel à projet de la DRAAF AURA

LE PROGRAMME EN 2025 :

1 885 600 hectares déclarés boisés au cadastre en 2025 (en hausse de **0,2 %** depuis 2017)

851 100 comptes cadastraux concernés par le foncier forestier, dont **833 600 privés**

90 % de la forêt privée ne disposent pas de Plans Simples de Gestion

2 % des surfaces boisées sont estimées sans maître

Voici les principales réalisations de l'association des Communes forestières menées en 2025 :

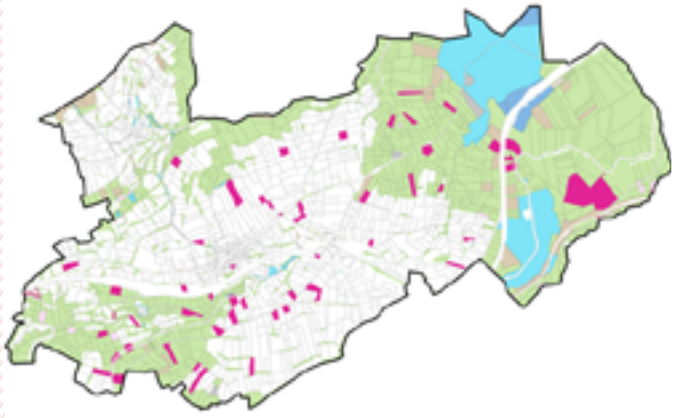
> Maintien d'une approche homogène et coordonnée sur la région grâce à une veille législative et juridique, incluant le partage d'expériences entre départements, la mise à jour continue des méthodologies, l'appui d'un expert foncier dans 9 départements et la veille sur les sujets émergents.

> Développement d'un utilitaire de traitement des données cadastrales permettant de recenser et localiser rapidement les biens forestiers (communaux, sections et biens sans maître), avec intégration des données 2025 et « Demande de Valeurs Foncières » pour un état des lieux annuel.

> Participation active aux comités de pilotage de la DRAAF « Animation pour le regroupement de la gestion et du foncier forestier en région Auvergne-Rhône-Alpes » et intervention en tant que prestataire sur la plupart des 11 territoires du projet d'animation du regroupement de gestion (diagnostic, biens sans maître, formation).

> Engagement dans le projet européen ASFO via le programme Interreg Alcotra pour la remise en gestion des terres abandonnées et la prévention des risques climatiques, via l'analyse comparée des outils français et italiens.

> Contribution aux travaux nationaux sur les nouveaux logigrammes d'analyse du régime forestier, avec un test de mise en œuvre prévu en Ardèche courant 2026.



∧ Rendu cartographique d'un travail sur les biens de la commune et les biens sans maître pour une commune de Haute-Loire

Livrables

15 collectivités accompagnées en appui des chargés de mission départementaux.

1 suivi annuel de l'évolution du parcellaire cadastral et des biens sans maître.

1 plaquette de présentation des sections de commune en plus des 2 plaquettes de présentation dédiées au foncier forestier : présentation globale des compétences des élus dans le domaine du foncier forestier et le cas particulier des biens sans maître.



Bilan de mandature 2020-2026

+ 1 000 à + 2 000 hectares par an gérés par l'Office national des forêts, hausse essentiellement due à l'extension des forêts des collectivités.

+ 14 300 hectares déclarés boisés au cadastre par les collectivités, alors que les propriétaires privés enregistrent une baisse 8 200 hectares.

425 comptes de propriétés correspondant à des sections de communes en moins au cadastre (soit 4 % des comptes, et 4 % des surfaces détenues), dû à des transferts dans le patrimoine des communes.

34 sessions de formation dédiées au foncier, ayant réuni plus de 520 stagiaires.

Des outils pour accompagner les élus

Logiciel

cartographique



Plaquette thématique foncier forestier, **fiche détaillée biens sans maître** et **sections de commune.**

Application interne d'analyse des données cadastrales : résultats mis à disposition des adhérents.

Logiciel cartographique : production de diagnostics fonciers.

Observatoire des prix du foncier forestier.

Guide sur les questions fréquentes en lien avec les forêts des collectivités.

1 observatoire national des données forestières au cadastre : https://cadastre.dyndns.org/cartographie/map-off/map.php

Pour accéder à la page internet de la thématique

THÈME 8
VEILLER A L'EQUILIBRE SYLVO-CYNEGETIQUE
par la médiation, et l'implication dans un programme de recherche

Référents : *votre chargé.e de mission départemental appuyé.e par Maxime Chaussinand*

Ce projet vise à accompagner les élus des Communes forestières afin qu'ils deviennent des acteurs engagés de l'équilibre sylvo-cynégétique (ESC) en Auvergne-Rhône-Alpes, en :

> Structurant une vision régionale commune sur les enjeux politiques, techniques et réglementaires liés à l'ESC.

> Renforçant les compétences des élus et des équipes départementales pour favoriser une prise de décision éclairée.

> Accompagnant le dialogue entre les acteurs de la forêt, de la chasse et les partenaires institutionnels à partir de constats partagés.

> Développant des outils, des formations et des démarches de concertation favorisant le rétablissement durable de l'équilibre sylvo-cynégétique.

LE PROGRAMME EN 2025 :

1 plaidoyer régional harmonisant les positions des Communes forestières sur les enjeux forêt-gibier

1 journée régionale de formation dédiée à l'ESC, permettant la diffusion d'une doctrine commune et la montée en compétence des élus.

1 webinaire régional organisé pour présenter le plaidoyer et faciliter le dialogue entre les acteurs

Avec le soutien de

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Pour poursuivre la structuration de l'action régionale en faveur de l'ESC, l'association a mené en 2025 un travail de coordination, d'animation et de représentation à plusieurs échelles :

> Structuration de la stratégie régionale et animation du réseau

> Élaboration et validation d'un plaidoyer régional sur l'ESC, afin d'harmoniser les positions de Communes forestières et de renforcer le positionnement politique des élus sur les enjeux forêt-gibier.

> Accompagnement technique et politique des élus référents et des chargés de mission sur les dossiers liés aux CDCFS, aux plans de chasse et aux enjeux locaux d'ESC, dans un objectif de cohérence régionale.

> Participation aux principales instances régionales de concertation (Comité Paritaire Régional, DRAAF) ainsi qu'aux réunions préparatoires avec les représentants de la filière forêt-bois, afin de construire des positions communes sur les dossiers stratégiques.

> Formation et accompagnement des territoires

> Organisation d'une journée régionale de formation dédiée à l'ESC, permettant la diffusion du plaidoyer régional, le partage d'une doctrine commune et la montée en compétence des élus et salariés.

> Organisation d'un webinaire régional et accompagnement des élus lors de plusieurs interventions départementales afin de diffuser la stratégie régionale et favoriser le dialogue entre les acteurs forestiers, cynégétiques et institutionnels.

> Expertise technique et appui aux dossiers régionaux Contribution aux travaux régionaux sur l'adaptation de la méthode Brossier-Pallu, en mettant en évidence les conditions de mise en œuvre des protocoles et leur intérêt comme outil de dialogue entre les acteurs.

> Appui à la définition de la position régionale sur le projet d'introduction du chamois en Ardèche, en privilégiant une approche concertée conciliant enjeux forestiers, gestion de la faune sauvage et dialogue territorial.





∧ Carte des déplacements du renard Joany au cours de l'hiver 2025-2026 (décembre-avril).

Zoom sur le programme Cerf/Faune/Habitat en 3 vallées

Le programme de recherche INFACTHEM est mené en partenariat avec l'OFB, l'ONF et le Parc National de la Vanoise, ainsi qu'avec plusieurs partenaires scientifiques et techniques.
En 2025, l'exploitation des premiers résultats issus des suivis GPS et des dispositifs de terrain permet de mieux caractériser les comportements de déplacement des animaux et d'identifier l'influence des différentes pressions anthropiques sur leur utilisation de l'espace.
Les résultats montrent que les animaux adaptent leurs rythmes d'activité, leurs trajectoires et leur sélection d'habitats en fonction de l'intensité et de la temporalité des perturbations humaines, notamment liées aux infrastructures, au tourisme et aux loisirs.
Ces analyses éclairent également sur les conséquences écologiques de ces changements comportementaux, comme : la modification de l'utilisation des habitats favorables, la concentration des animaux dans certains secteurs, l'évolution des relations entre espèces et les conséquences potentielles sur l'ESC.
Ces connaissances servent d'outil d'aide à la décision pour les gestionnaires forestiers, les acteurs territoriaux et les collectivités, afin de mettre en place des mesures conciliant préservation de la biodiversité, gestion durable des forêts, maintien des équilibres faune-flore et accueil des activités humaines dans un territoire touristique majeur.

Livrables

Le Plaidoyer régional ESC : document de référence définissant la stratégie de Communes forestières et servant de base aux positions politiques.

Le Bilan régional des CDCFS : analyse de la concertation départementale et de l'état de l'équilibre sylvo-cynégétique.

Webinaire régional : présentation du plaidoyer et diffusion de la doctrine régionale.

Contribution aux méthodes d'évaluation ESC : participation aux travaux régionaux sur l'adaptation de la méthode Brossier-Pallu.



Des outils pour accompagner les élus

Plateforme nationale
forêt-gibier



Plateforme nationale de déclaration des dégâts de gibier.

Webinaire et module de formation sur l'ESC.

Fiche thématique sur l'ESC.

Carte annuelle de l'état d'équilibre par unité de gestion cynégétique.

Pour accéder à la page internet de la thématique

THÈME 9
RENFORCER LES TRAMES DE VIEUX BOIS
par l'acquisition de forêts d'intérêt écologique

Référents : *votre chargé.e de mission départemental appuyé.e par Cécile Martin et Clémence Magnaud*

Cette étude menée sur la période 2024-2025 s'inscrit dans une démarche de préservation et de valorisation des milieux forestiers à forte valeur écologique au sein du Parc naturel régional Livradois-Forez. Elle a pour objectif d'étudier les possibilités de mise en place d'une trame de vieux bois à travers l'acquisition de biens sans maître. Cette démarche s'appuie sur l'animation de réunions et d'ateliers à l'échelle du territoire ainsi que sur un accompagnement technique de communes dans les procédures d'acquisition de ces biens. Le projet a concentré les phases de diagnostic et de contractualisation jusqu'en septembre 2025.

Avec le soutien de

Parc naturel régional Livradois-Forez

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

PRÉFÈTE DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Cofinancé par l'Union européenne

LE PROGRAMME EN 2025 :

5 communes ont bénéficié d'un accompagnement représentant 365 biens potentiellement sans maître pour 97 ha

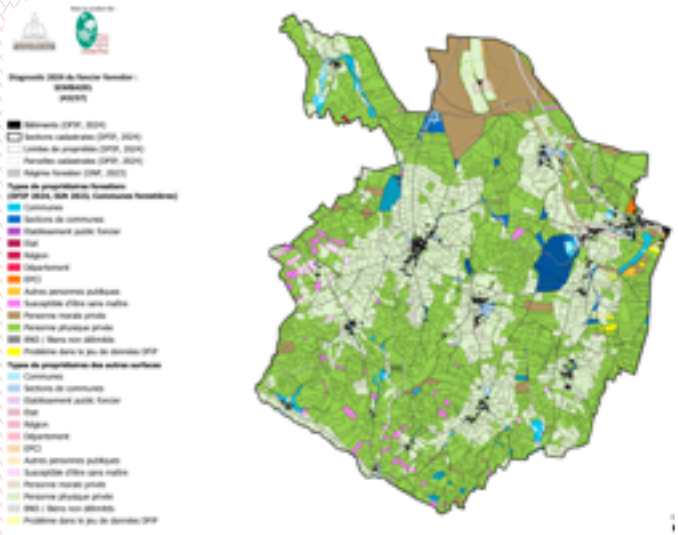
40 participants aux réunions d'information de la démarche

13 participants aux ateliers pratiques

Un diagnostic réalisé à partir des données cadastrales a permis de recenser plus de 3 610 hectares de biens susceptibles d'être sans maître, dont 1 990 hectares boisés. Suite à deux réunions d'information pour présenter la démarche et identifier les volontaires, 28 communes ont exprimé leur intérêt. Chacune d'elles a reçu : une cartographie des types de propriétaires, avec les massifs boisés et les biens susceptibles d'être sans maître et une liste des biens potentiellement sans maître.
Les communes devaient ensuite confirmer leur engagement et sélectionner les comptes de propriété à retenir.
Un classement sur critères principaux (nombre de parcelles classées "biens sans maître", surface, taille des parcelles) et secondaires (zones prioritaires du Parc, bassin versant de la Dore) a limité l'accompagnement individuel à 5 communes dans le Puy-de-Dôme et 5 en Haute-Loire.
Pour les communes non sélectionnées, deux ateliers ont été organisés afin de leur permettre de réaliser les démarches en autonomie.

Bilan des engagements

5 communes se sont finalement engagées dans la démarche : 2 communes dans le Puy-de-Dôme et 3 communes en Haute-Loire.



∧ Diagnostique 2024 du foncier forestier de Sembadel

Exemple - Haute-Loire

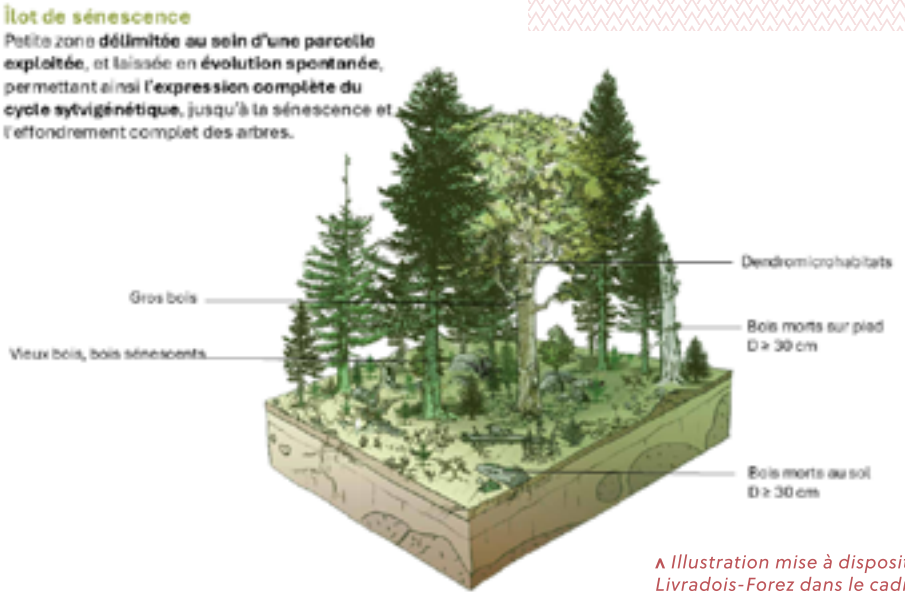
L'accompagnement de la commune de Sembadel s'est poursuivi post-étude dans le cadre de son adhésion.
Initialement, 107 parcelles représentant un total de 327 881 m² avaient été recensées comme potentiellement sans maître (dont 49 parcelles totalisant 160 156 m² déclarées en nature boisée au cadastre).
Après un travail de tri, la commune a retenu 34 parcelles (99124 m²) sur lesquelles entamer la procédure d'acquisition.
Après enquête auprès des différentes administrations, ce sont 7 parcelles (11 997 m2 - env 1,2 ha) qui ont pu intégrer la procédure d'acquisition de plein droit (procédure courte) et 21 parcelles (64618 m² - env 6,5 ha) qui ont intégré la procédure des biens présumés sans maître (procédure longue). La valeur vénale totale des biens a été estimée à 24 912 €.

Livrables

Cartographie du foncier forestier et recensement des biens sans maître des communes volontaires pour intégrer la démarche.

Données foncières prioritaires : Transmission aux communes des zones ciblées pour acquisition.





∧ Illustration mise à disposition par le Parc Livradois-Forez dans le cadre de cette étude. © TW

Des outils pour accompagner les élus



Fiche thématique : favoriser les Trames de Vieux Bois.

Cas technique : foncier forestier, cas particulier des biens sans maître.

Pour accéder à la page internet de la thématique

THÈME 10
PARTICIPER A LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
par le recours au bois énergie

Référents : *votre chargé.e de mission départemental appuyé.e par Wilfried Tissot*

Dans la continuité des années 2023 et 2024, ce programme permet d'accompagner les élus pour que le bois énergie soit une composante de leurs politiques de transition écologique et énergétique. Les outils apportés sont les contrats d'approvisionnement en bois énergie, groupés ou non, la sensibilisation des citoyens à l'importance et à la complexité de la forêt et de la filière bois. Le programme promeut les circuits courts et la valorisation des ressources locales bien gérées.

LE PROGRAMME EN 2024 :

11 spectacle-débat sur **8** départements et environ 800 personnes sensibilisés

5 territoires accompagnés avec l'outil Territool

Avec le soutien de

Voici les principales réalisations de Communes forestières en 2025 :

> Participation au comité technique du Schéma Régional Biomasse (Schéma qui définit les objectifs régionaux en termes de production d'énergie par la biomasse), au Comité Régionale Stratégique du Bois énergie.

> Accompagnement de 5 territoires sur l'évaluation de la ressource ou l'accompagnement aux contrats d'approvisionnements (Sud Drôme, Communauté de communes du Bocage Bourbonnais, Assemblée des Pays de Tarentaise Vanoise, Communauté de communes de la Vallée de Thônes, Abondance).

> 11 spectacles-débats "Il était un bois" réalisés dans 8 départements pour sensibiliser aux enjeux forestiers et climatiques.

> Participation au projet européen DIVERSE pour intégrer la biodiversité dans les filières bioénergétiques de l'arc alpin.

> Formation et webinaires : 2 journée bois énergie, 1 webinaire bois énergie, 1 webinaire spectacle-débat.



Exemple de déploiement - Savoie

Dans la commune de Seez, une analyse de site a été menée pour retenir un lieu pouvant accueillir une plateforme de stockage ainsi que la rédaction d'un cahier des charges pour réaliser une étude de faisabilité avant construction d'une plateforme bois énergie au cœur de la Tarentaise. En parallèle, un entretien a été réalisé avec les techniciens forestiers et élus pour présenter le principe des contrats d'approvisionnements en bois énergie groupés pour que plusieurs communes puissent prendre part à l'approvisionnement des chaufferies bois locales. Une structuration locale de l'approvisionnement en bois énergie est analysée et proposée.

Zoom sur le projet Diverse

Un partenariat alpin pour concilier bois-énergie et biodiversité



Communes forestières participe à ce projet transnational (5 pays, 12 structures) visant à intégrer la biodiversité dans les filières bioénergétiques. En France, le focus porte sur l'approvisionnement en bois-énergie de la métropole de Grenoble.
En 2025 : Réalisation et analyse de questionnaires. Etudes de terrain (impact de l'exploitation forestière sur la biodiversité). Réalisation d'une boîte de dialogue entre les acteurs.
Prochaines étapes :
2026 : séminaire du projet à Chambéry.
2026-2027 : Restitution des résultats et propositions concrètes pour les territoires alpins. Production de recommandations politiques en s'appuyant sur des études de terrain et une méthodologie partagée. Spectacle-débat dans les Chambarans.

Livrables

4 feuillets "Territool" : Analyses pour alimenter les politiques bois énergie locales.

Rapport d'évaluation de la ressource bois énergie sur la Savoie et la Haute-Savoie.

Webinaires : bois énergie et organisation du spectacle "Il était un bois".

1 méthode d'analyse du bois énergie en forêt et 1 méthode de réalisation de contrats d'approvisionnements en bois énergie groupée par convention.

Bilan de mandature 2020-2026

Entre 2020 et 2026, le monde du bois énergie a beaucoup évolué avec des périodes de fortes augmentations des prix de l'énergie et des difficultés récurrentes de trésorerie pour beaucoup de producteurs. La politique menée par l'ADEME avec les Contrats de Chaleur Renouvelable a porté ses fruits, de nombreux projets ont vu le jour. Aujourd'hui la filière bois énergie est bien structurée mais le prix de la plaquette forestière reste faible au regard de toutes les charges qu'elle nécessite. Les critères notamment de l'ADEME sur la part de bois PEFC dans les approvisionnements a un vrai impact. De nombreux élus se sont emparés de l'approvisionnement en bois énergie en circuit court et avec une gestion forestière respectueuse de l'environnement. C'est donc sur ces dernières thématiques que nous aborderons ce nouveau mandat en prenant en compte aussi un budget forêt le plus équilibré possible.

Des outils pour accompagner les élus

Teaser

spectacle-débat



Replay du webinaire du spectacle-débat.

Teaser du spectacle-débat.

Cas technique : groupement de commandes de combustibles.

Guide ADEME : Adaptation au changement climatique en Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour accéder à la page internet de la thématique

THÈME 11

PROMOUVOIR LE BOIS LOCAL DANS LA CONSTRUCTION

par l'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage publique

Référents : *votre chargé.e de mission départemental appuyé.e par Marie Solere-Mischler et Fabien Lamy*

Le bois est un matériau clé pour réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur du bâtiment. Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes accompagne les collectivités et maîtrise d'ouvrage publique dans la construction en bois local, l'intégration dans les marchés publics, tout en valorisant les essences locales et pour une exemplarité énergétique et environnementale. L'objectif est de sensibiliser les élus, de massifier l'utilisation de bois local certifié selon une hiérarchie de prescription et de renforcer la dynamique économique territoriale tout en garantissant la qualité et la traçabilité environnementale.

Avec le soutien de

LE PROGRAMME EN 2025:

140 projets
suivis dont 85 avec recours au marques de certification

45 attestations
réalisées sur l'ensembles des départements demandant une attestation

10 DETR/DSIL
sur 12 avec un bonus bois local

10 réunions
avec les certifications et les partenaires

28 évènements
de sensibilisation

1 journée filière forêt bois

En 2025, l'accompagnement a porté sur 140 projets suivis au niveau régional, dont 85 ont intégré des marques de certification (Bois des Alpes, Bois des Territoires du Massif central). Pour valoriser ces démarches, 10 départements sur 12 ont intégré un bonus bois local dans leurs DETR/DSIL, accompagnés de la réalisation de 45 attestations.

Ces actions s'inscrivent dans un contexte de transition écologique nécessitant d'anticiper les évolutions normatives, notamment en matière de sécurité incendie. L'accompagnement a permis de développer des cadres incitatifs précis (bonus DETR/DSIL, aides régionales et départementales) pour favoriser les essences locales (bois scolytés, feuillus, massifs montagneux) et renforcer la hiérarchie de prescription.

Sur le plan de la sensibilisation, 28 événements (formations, webinaires, conférences) ont été organisés ou co-organisés, et une dizaine de réunions ont rapproché les organismes de certification des acteurs de la filière pour optimiser l'offre et la demande. Enfin, une journée dédiée à l'incubateur SANA de l'ENSACF a renforcé les liens entre formation et besoins réels du secteur forêt-bois.



Exemple de déploiement - Puy-de-Dôme

SALLE DES FÊTES - CLERMONT-FERRAND

Le projet de la salle des fêtes des Vergnes à Clermont-Ferrand, conçu par Demain architecture paysage, valorise le bois local avec une volonté d'utiliser au maximum du bois massif. L'intégration de la marque de certification BTMC, complétée par le label Bois de France pour les panneaux OSB et les tavaillons de châtaignier, dans une logique de hiérarchie de prescription, a ainsi permis de garantir une provenance et une traçabilité exemplaire des bois à la ville. L'entreprise Racineo, dans la démarche BTMC, a mis en œuvre 115 m³ de bois local, dont 99 m³ de bois certifié BTMC. Une fiche ART sera prochainement publiée. L'inauguration est prévue en novembre 2026.

Livrables

8 fiches ART réalisées.

Guides et fiches pratiques : utilisation du bois local certifié, outil ART, RE2020.

Guide des aides 2025 pour les collectivités.



Bilan de mandature 2020-2026

Plus de 500 projets suivis ;
153 attestations DETR réalisées sur l'ensemble de la région ;
Plus de 80 évènements de sensibilisation ;
Plus de 60 réunions avec les certifications/partenaires ;
3 journées filières avec l'incubateur SANA ;
Plus de 20 fiches ART réalisées.

Des outils pour accompagner les élus

Sites internets

Bois des Alpes
Bois des Territoires du Massif Central



Guides juridiques : BDA et BTMC.

Fiches thématiques : utilisation du bois local certifié.

Cas techniques : ART, les certifications dans la commande publique, l'épicéa scolyté.

Délibération type sur le positionnement bois construction.

Guide des aides 2024 pour les projets bois.

Pour accéder à la page internet de la thématique

THÈME 12

PARTICIPER AUX POLITIQUES FORESTIÈRES DE MONTAGNE sur le Massif alpin et le Massif central

Référents : *votre chargé.e de mission départemental appuyé.e par Lucile Savagner et Guillaume David*

Les forêts de montagne, caractérisées par les difficultés d'accès, leurs pentes fortes, leurs difficultés d'accès et leur vulnérabilité climatique, ont une vocation d'intérêt général marquée. Garante de l'intérêt des collectivités, Communes forestières porte les enjeux de ces territoires auprès des instances politiques qui mettent en œuvre les politiques interrégionales de montagne (instances des Comités de massif).
Ces politiques visent à renforcer les circuits courts dans la filière bois en s'appuyant sur les marques de certification Bois des Alpes (BDA) et Bois des Territoires du Massif centrale (BTMC), et contribue à l'animation du réseau des acteurs de la forêt de montagne.

LE PROGRAMME EN 2025 :

78 % des communes classées dans un des 3 massifs

83 % de la superficie régionale clasées dans un des 3 massifs

2 marques de certification (BDA et BTMC) pour valoriser et tracer les bois de montagne y compris dans les marchés publics

2 groupes de travail forêt-bois des Commissariats de Massif (Alpes et Massif central) animés avec les Communes forestières

Avec le soutien de

MASSIF ALPIN

En 2025, 66 participants se sont mobilisés lors des Groupes de travail Forêt-Bois des Comités de massif des Alpes pour promouvoir les politiques de montagne et discuter des enjeux de la filière. La stratégie de certification a été concrétisée par plusieurs actions :

> 1 webinaire de retour d'expérience (52 participants).

> 1 journée technique sur le débardage, incluant des visites de chantiers (26 participants).

> 1 voyage d'étude dédié à l'intégration du BDA dans la construction scolaire dans la Drôme (31 participants), favorisant l'échange de bonnes pratiques entre élus.

> 9 interventions lors d'événements et réunions pour promouvoir la stratégie forestière alpine.

Ces actions visent à transformer les contraintes techniques des massifs en opportunités économiques, en garantissant la traçabilité et la qualité du bois produit localement.



MASSIF CENTRAL

Cette année clôturait le programme triennal soutenu par l'ANCT via le Commissariat du Massif central et le FEDER Massif central. Les actions comprenaient 4 volets, menés en partenariat avec les unions régionales d'Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes :

> La prise en compte du changement climatique et des risques induits ;

> Le développement de méthodes et d'outils de commercialisation des bois permettant de garder un maximum de valeur ajoutée sur le Massif central ;

> Le recours aux paiements pour services environnementaux ;
> Le renforcement de la certification BTMC.

Ci-dessous, quelques indicateurs de résultats pour les actions du programme Rencontr' menées en Auvergne-Rhône-Alpes sur la période 2023-2025 :

> 216 marchés publics identifiés pour un appui sur l'intégration de bois local certifié BTMC ;
> 170 projets recourant accompagnés ;

> 6 Analyses de retombées territoriales ;
> 9 webinaires sur le bois local certifié ;
> En 2025, 5 des 7 Préfectures de départements d'AURA concernés par le Massif central avec une bonus bois local certifié dans leur aide DETR/DSIL ;
> En 2025, 88 marchés publics mentionnant BTMC, pour les seuls départements d'Auvergne-Rhône-Alpes concernés par le Massif central ;
> 1 observatoire des ventes publiques de bois en forêt des collectivités ;
> 1 contrat d'approvisionnement territorialisé.

Un salarié de Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes est pour partie mis à disposition de l'association du Massif central pour participer à l'animation du Groupe de travail forêt-bois du Massif central.



Livrables

Recueil de fiches projets inspirants
Suivi de la cartographie des bâtiments livrés intégrant du Bois des Alpes
Suivi de la cartographie des entreprises certifiées BDA
Programme des événements, visites de chantiers, voyage d'étude organisés

Bilan de mandature 2020-2026

Une montée en puissance de la filière Bois des Alpes :
58 entreprises certifiées BDA fin 2020 contre 94 mi 2025. 121 bâtiments construits avec du Bois des Alpes fin 2020 contre 231 mi 2025.
Subventions pour la modernisation des entreprises certifiées à partir de 2025.
Cette dynamique est aussi observée sur le Massif central. Les marchés publics identifiés et accompagnés par les Communes forestières ont fait l'objet d'une information auprès de l'association pour la valorisation des Bois du Territoire du Massif central, afin qu'elle puisse en assurer le suivi. Elle note un développement continue du recours à la certification BTMC, essentiellement sous maîtrise d'ouvrage publique. Par exemple 52 marchés étaient parus avec une demande de bois certifiés BTMC ou équivalents sur la période 2017-2027, contre 39 en 2024 puis 88 en 2025.

Des outils pour accompagner les élus

Site internet
Alpes bois forêt



Plaquette Le bois des forêts alpines - les outils pour le valoriser.

Guides juridiques.

Fiche thématique : utilisation du bois local certifié.

Observatoire des ventes de bois : Données actualisées sur les flux et contrats territorialisés.

Catalogue des produits BTMC.

Fiches ART (Analyses des Retombées Territoriales).

Guide des aides (DETR).

Pour accéder à la page internet de la thématique

THÈME 13
ANIMER UN RESEAU D'ACTEURS
avec la relance du réseau régional des territoires forestiers

Référents : *votre chargé.e de mission départemental appuyé.e par Guillaume David*

Le réseau des territoires forestiers Auvergne-Rhône-Alpes a pour objectif de faciliter les échanges d'expériences entre territoires, de mutualiser les problèmes et solutions, voire de veiller à la coordination de diverses actions menées par les membres du réseau. Les territoires concernés sont l'ensemble des regroupements de communes (EPCI, PNR et autres syndicats) porteurs d'une stratégie locale forêt-bois. Cette stratégie peut prendre la forme d'une Charte forestière de territoire, d'un plan d'actions forêt-bois, ou autre, sans restriction. Les participants sont les salariés de ces structures, référents forêt et/ou bois.

LE PROGRAMME EN 2025 :

1 rencontre régionale
des territoires forestiers

4 visioconférences
régionales complémentaires

1 participation
au réseau « Club Climat Résilience »

Avec le soutien de

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

En 2025, Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes a relancé le réseau des territoires forestiers.
Un premier tableau des territoires éligibles a été dressé dès le début d'année pour identifier les interlocuteurs et organiser les premiers échanges. En mai, un message a été adressé à l'ensemble des contacts et adresses génériques des territoires pour annoncer le lancement.
En juillet, 45 personnes ont participé à la première réunion en visioconférence et ont validé les grands principes et les objectifs du réseau.
Quatre webinaires complémentaires se sont ensuite tenus en novembre pour consolider l'annuaire des territoires à l'échelle régionale, valider les règles d'utilisation de cet annuaire, recenser les expériences à partager sur les thématiques de l'adaptation aux changements climatiques et du dialogue forêt-société, et enfin lister les principaux sites déjà utilisés par les participants afin de mettre en place un espace ressources en ligne.
Par ailleurs, Communes forestières a été sollicitée pour intervenir au « Club Climat Résilience » en décembre 2025, ce qui ouvre des perspectives de croisement avec les participants et les thématiques prioritaires du réseau forestier.

Livrables

Comptes-rendus et supports de présentation des réunion du réseau

Espace en ligne pour le partage de document

Annuaire en ligne des membres du réseau (l'accès leur est réservé)

Bilan de mandature 2020-2026

Un réseau régional existait en Rhône-Alpes, avec une animation par l'association des Communes forestières qui n'avait pas pu se poursuivre après la fusion de régions. De 2021 à 2023, 3 réunions par an ont été animées par Cap Rural à l'échelle d'Auvergne-Rhône-Alpes, qui a ensuite dû stopper son animation. L'attente était donc importante, à laquelle la relance du réseau en 2025 par les Communes forestières avec le soutien de la Région permet de répondre.
A noter qu'un réseau national des territoires forestiers est animé par Communes forestières France, avec des rencontres nationales organisées tous les 2 ans en moyenne, et que sur certains départements les associations de Communes forestières départementales structurent aussi des échanges entre territoires.



Communication

BILAN DES PRODUCTIONS ET PUBLICATIONS EN 2025
PAPIER ET NUMÉRIQUE

PAR PROJET

Bois energie
Organisation de 11 représentations du spectacle-débat

Bois construction
Fiches ART, suivi marchés bois locaux
Guide des aides AURA

Forêts pédagogiques
Mise à jour du padlet régional
Co-réalisation d'outils pédagogiques
Roll up de présentation
Bâches de communication
Oriflammes
Fléchage en bois

Vie associative
Nouvelle charte graphique

Equilibre sylvo-cynégétique
Fiche thématique : L'équilibre sylvocynégétique - Agir pour la cohabitation des activités de chasse et de sylviculture

DFCI
Fiches pratiques

site internet
communesforestieres-aura.org







Consulter le compte Facebook

Consulter le compte LinkedIn

ACTIONS CONTINUES DE L'UNION RÉGIONALE

> Mise en page du rapport d'activité 2024 ;
> Présence au salon des maires ;
> Présence au salon des maires ruraux ;
> Alimentation du site internet ;
> Réalisation de fiches thématiques et de cas techniques ;
> Alimentation des réseaux sociaux ;
> Refonte de l'identité graphique de l'UR : application de la charte graphique sur tous nos nouveaux documents ;
> Réalisation de lettres d'information quadrimestrielles régionales et départementales ;
> Accompagnement sur la communication des projets en région et départements.



NOS OUTILS

Cette liste présente une sélection de nos documents, organisés par thématiques. Pour accéder à nos supports et les télécharger, veuillez demander vos codes d'accès à votre espace Drive qui regroupe l'intégralité de nos documents si vous êtes adhérents. Sinon, une partie de nos documents reste disponible sur notre site internet.



Bois construction



Formation



Chasse



Biodiversité



Foncier



Urbanisme



Risques



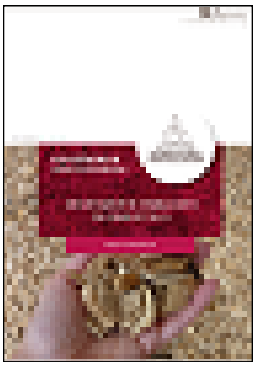
Commercialisation



Finances locales



Administration locale



Bois énergie



Pédagogie



Desserte



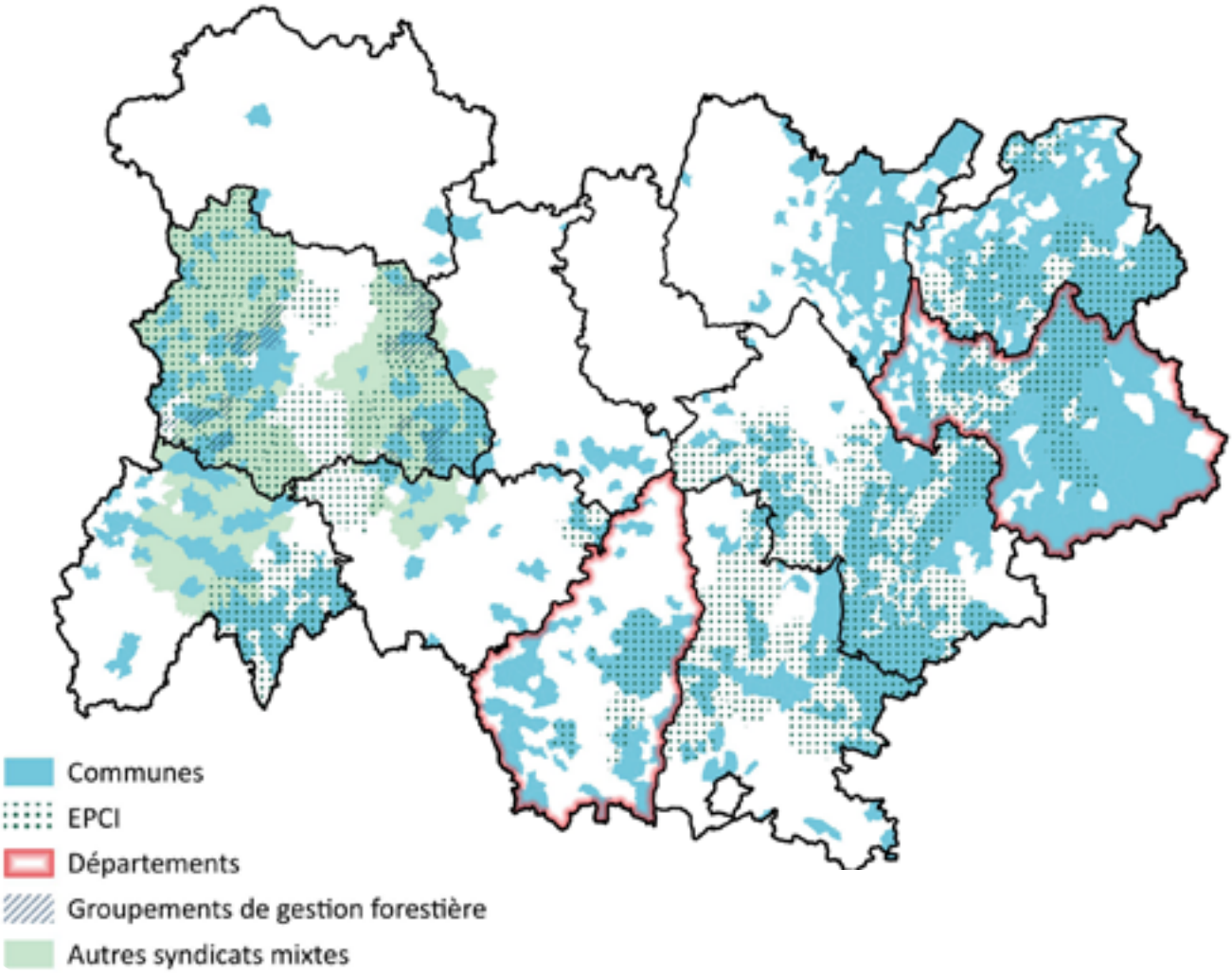
Dialogue



Vie associative

ADHÉSIONS

Nos adhérents 2025



Pourquoi adhérer à l'association des Communes forestières ?

En rejoignant l'association des Communes forestières, votre commune bénéficie d'un soutien pour agir efficacement en faveur de la forêt et du bois.

> Un accompagnement technique, administratif et juridique sur mesure.
> Une information complète sur les aides mobilisables.
> Un réseau d'échanges, de bonnes pratiques et de formations.
> Une représentation renforcée de vos intérêts.
> Des outils clés en main pour agir.
> La possibilité de prendre part à l'association des Communes forestières (Assemblée générale, Conseil d'administration).



+2 UNIONS DE MASSIFS

MASSIF CENTRAL

MASSIF DES PYRÉNÉES
UNION GRAND SUD

Légende UNION RÉGIONALE

ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES ET INTERDÉPARTEMENTALES

Forêts locales, intérêt général



Communes forestières
Auvergne-Rhône-Alpes

256 rue de la République 73000 Chambéry
aura@communesforestieres.org • f • in • communesforestieres-aura.org